

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 7 (1898)
Heft: 8

Artikel: Eidgenössisches Amt für Verkehrswesen u. Fremdenindustrie :
ingesandt
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-521858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ercheint am Samstags

Paraissent le Samedi

Abonnement: Für die Schweiz: 12 Monate Fr. 5.— 6 Monate „ 3.— 3 Monate „ 2.—

Für das Ausland: 12 Monate Fr. 7.50 6 Monate „ 4.50 3 Monate „ 3.—

Inserate: 20 Cts. per 1 spaltige Pettizelle oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprech. Rabatt.

Abonnements: Pour la Suisse: 12 mois Fr. 5.— 6 mois „ 3.— 3 mois „ 2.—

Pour l'Etranger: 12 mois Fr. 7.50 6 mois „ 4.50 3 mois „ 3.—

Annonces: 20 Cts. pour la petite-ligne ou son espace. — Rabais en cas de répétition de la même annonce.



Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins

7. Jahrgang 7me Année

Organe et Propriété de la Société suisse des Hoteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.

Zur gefl. Notiz.

Wir ersuchen diejenigen Herren Mitglieder, welche ausserhalb der Schweiz domiziliert sind und brieflich zur Einsendung des halbjährlichen Mitgliederbeitrages eingeladen worden sind, der Einladung aber noch nicht Folge geleistet haben, dies baldmöglichst zu thun.

Avis!

MM. les sociétaires, domiciliés à l'étranger, qui n'ont pas encore donné suite à notre invitation concernant l'envoi de la cotisation semestrielle, sont priés d'effectuer ce paiement en envoyant le montant annoncé au Bureau central à Bâle.

Eidgenössisches Amt für Verkehrswesen u. Fremdenindustrie. (Eingesandt.)

Der Verkehrsverein der Stadt Bern hat in seiner Hauptversammlung vom 18. d. M. den einstimmigen Beschluss gefasst, auf sein Arbeitsprogramm pro 1898 die Anstrengung eines eidgenössischen Amtes für Verkehrswesen und Fremdenindustrie zu nehmen und einen bezüglichen Antrag dem Vorstände der schweizerischen Verkehrsvereine und dem Schweizer Hotelier-Verein einzureichen.

gerne bereit, das Projekt in unserm Organ und in unsern Kreisen nach Kräften fördern zu helfen. Wir glauben auch der Überzeugung Raum geben zu dürfen, dass unsere Vereinsmitglieder das Projekt begrüssen und unterstützen werden.

Exemple à imiter.

Il vaut la peine de citer, comme un exemple à suivre, celui que donne l'ensemble des hôteliers d'une localité, lesquels, mettant de côté certains intérêts particuliers, il est vrai, mais qui pèsent d'un poids lourd dans la balance, savent s'unir pour extirper d'un seul coup un abus profondément enraciné.

Celui des hôteliers qui s'entendent au qui, pour mieux dire, était placé de manière à mettre le plus profondément la main à la poche et à concilier par avance les bonnes grâces des courriers et des cochers, était bien coté auprès d'eux.

Ce système prit, avec le temps, un développement tel qu'il ne s'agissait plus de cadeaux d'argent, mais que MM. les courriers et cochers formulèrent des demandes variant d'après la valeur de leurs passagers et qui devinrent éhontées.

Ce système fit un pas avec le développement des moyens de transport. La passion de ces gains illicites se communiqua aux employés de certaines entreprises de transport et le genre de „travail“ se dissimula sous une forme un peu plus discrète.

la carte d'adresse de l'hôtel en question; l'engageur vantait sa maison et courait à de nouvelles proie. Certains propriétaires d'hôtels n'avaient même pas honte, de temps en temps, de jouer incognito le rôle d'„éclairateurs“ et de se rendre agréables aux voyageurs à l'instar des „sauveurs en cas de danger“.

Cela se passait il y a 20 ou 30 ans. Depuis lors, les voyageurs sont devenus avisés, autant en raison de leurs expériences, que des occasions multiples à eux offertes de s'éclairer sous tous les rapports et sur tout, par des guides, des brochures ou des prospectus spéciaux.

Vint ensuite le système abusif et vraiment nuisible de l'exploitation du voyageur, dont il est demeuré quelque chose aujourd'hui. Connaissiez-vous une ville, une place d'étrangers ou, sinon dans tous les hôtels, du moins dans une bonne partie d'entre eux, il ne soit pas d'habitude de mettre dans la main du commissionnaire, qui apporte les bagages d'une famille ou d'un voyageur, certaines „douceurs“ sous forme d'une pièce de 20 ou de 50 centimes, d'après le nombre des clients? Connaissiez-vous la place où cela ne se fait pas? Et puisque cela se fait, on peut se demander pourquoi.

Aujourd'hui encore, on doit faire en maints endroits aux employés de chemins de fer des „amabilités“ qui ne répondent plus aux idées courantes en matière de concurrence et de lutte loyale.

Il ne viendrait à l'esprit d'aucun homme qui prend plaisir à travailler au perfectionnement du monde de s'étonner qu'on donne gratuitement un verre de bière, de temps en temps, à quelqu'un qui vous a rendu service.

Après tout ce que nous avons dit, voici le moment de revenir à l'exemple digne d'être imité dont nous avons parlé au commencement de cet article; en effet, c'est bien le cas lorsqu'un nombre important d'hôteliers s'engage par écrit et sur l'honneur à mettre un terme à cet abus et à ne donner rien à personne soit en argent, soit en nature.

Nous félicitons par conséquent les hôteliers de Bâle qui ont eu le mérite de frayer le chemin et de tenter le premier pas et nous voulons espérer que leur exemple trouvera de nombreux imitateurs.

Replik

auf die Englische Stimme über schweiz. Bergbahnen. (Eingesandt.)

Eine der englischen Zeitschrift „Queen“ entlohene Stimme über schweiz. Bergbahnen, der die „Hotel-Revue“ in der letzten Nummer Raum gegeben hat, versteigt sich zu der Behauptung die Stansstad-Engelbergbahn sei noch übrig angebracht als die Gornegrat- und Jungfraubahn.

Die „Queens“ Stimme samt ihrem Gewährsmann scheinen die Ansicht zu haben, die Zweckmässigkeit einer Bahn nach Engelberg lasse sich einzig vom Gesichtspunkte des Fremdenverkehrs beurteilen, und ignorieren vollständig die Thatsache, dass die Bahn ein Thal von 24 Kilom. Länge mit bevölkerten verkehrsreichen Ortschaften durchzieht, dass in diesem Thale noch viele Kräfte schlummern, die der Industrie dienstbar gemacht werden können und dass die blühende Landwirtschaft des ganzen Unterwaldnerlandes infolge seiner Lage ein eminentes Interesse an einem billigen Verkehrsmittel zur Verbindung mit dem See und dem übrigen eisernen Verkehrsstrassen besitzen muss.

Wenn sich auch der Verkehr nach Engelberg durch die Bahn unstreitig vermehren wird, so wird desswegen noch keine schahrenweise Ueberflutung Engelbergs durch grosse Massen eintreten, dies sind lächerliche Phantasiebilder. Vor dieser Ueberflutung braucht sich auch der ängstlichste Kurgast nicht zu flüchten, und selbst Hühneraugen werden am Bahnhof, wenn der Bahnzug, in einem einzigen Wagen bestehend, lawinenartig die unzählbaren Massen ausspeit, vor unzarter Berührung so sicher sein, wie am „Bierlialpisch“ hinter einem „Münchner.“